

PRIX DE L'ABONNEMENT.
Edition Quotidienne.
Un An. 6 Mois. 3 Mois. 1 Mois.
POUR LES ETATS-UNIS.....\$12.00 \$6.00 \$3.00 \$1.00
POUR L'ETRANGER.....\$15.15 \$7.55 \$3.75 \$1.35
Les abonnements se soldent invariablement d'avance.

Le Numéro



Cinq Sous

PRIX DE L'ABONNEMENT.
Edition Hebdomadaire.
Un An. 6 Mois. 4 Mois. 3 Mois.
POUR LES ETATS-UNIS.....\$2.00 \$1.50 \$1.00 \$0.75
POUR L'ETRANGER.....\$4.00 \$3.00 \$2.25 \$1.50
Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE, LITTÉRATURE.

PRO ARIS ET FOCIS

SCIENCES, ARTS.

Journal Français Quotidien.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 11 OCTOBRE 1905

Fondé le 1er Septembre 1842

Les affaires du Maroc.

L'ACCORD.

CHRONIQUE PARISIENNE.

Une note officielle de "l'Agence Havas" annonçait dans les termes suivants que tout est heureusement terminé:

A la suite des entretiens qui ont eu lieu récemment entre le président du Conseil, le prince de Radolin, M. Rosen et M. Revoil, on peut considérer l'accord définitif comme imminent.

MM. Rosen et Revoil doivent se réunir pour arrêter les termes des notes et déclarations qui le constateront.

La nouvelle a été télégraphiée par le correspondant du "Berliner Tageblatt", T. Theodor Wolff, à peu près dans le même texte:



M. ROUVIER,
Ministre des Affaires Etrangères

Le prince de Radolin qui avait reçu des dépêches de Berlin s'est rendu le soir au quai d'Orsay où il a eu un très long entretien avec M. Rouvier. Il semble que l'accord est définitivement conclu ou qu'il le sera.

Un second télégramme au même journal est ainsi conçu: "Je peux confirmer ma première dépêche. L'accord entre les gouvernements allemand et français sur le programme de la Conférence est complet. Les démarches de M. Witte semblent avoir hâté ce résultat. Le docteur Rosen et M. Revoil auront demain matin une nouvelle entrevue pour régler certaines formalités et pour rédiger un communiqué qui sera publié par les journaux."

Il sera aussi nécessaire de fixer la date et le mode de la publication du programme. Bien entendu, un nouvel ajournement à la dernière heure reste toujours possible, mais il semble bien invraisemblable.



Le prince de RADOLIN,
Ambassadeur d'Allemagne à Paris.

Nos informations nous permettent de confirmer l'impression que notre confrère berlinois a certainement recueillie auprès des négociateurs allemands. Dès lors, on peut annoncer pour bientôt la signature des notes et des déclarations.

Il y a pourtant, dans les renseignements du "Berliner Tageblatt", un point qui nous semble fort exagéré: c'est le rôle qu'on attribue à M. Witte en cette affaire. Il serait déplorable qu'après de si longs pourparlers entre l'Allemagne et la France, l'interven-

tion de M. Witte nous eût été si indispensable pour nous tirer de misère, surtout au moment où l'homme d'Etat russe affichait, avec un à-propos douteux, des sentiments germanophiles. Sans doute, M. Witte a été mis au courant des négociations (et pas seulement par nous), et sans doute son avis n'a pu nuire à l'accord qui rendra plus facile le prochain emprunt russe; mais les négociations étaient en bonne voie par l'effort de notre diplomatie, qui se suffisait à elle-même, et le point de vue français était nettement spécifié avant l'entrée en scène de ce *deus ex machina*. Il est fort heureux, pour la vérité, que les instructions de Berlin fussent parties à l'heure où M. Witte arrivait chez l'empereur Guillaume: on n'aurait pas manqué de dire que l'accord avait été décidé là.

En cette affaire, si souvent reprise quand on pouvait la croire terminée, et qui lui a permis de recommencer la négociation de Pénélope, il est prudent d'attendre les corrections de la dernière heure, puisque le sens d'une "note" et l'origine d'une chicane peuvent dépendre d'un mot. Mais la bonne volonté réciproque dont l'accord portera témoignage durera bien encore un jour!

En ce qui concerne les questions secondaires comprises dans les négociations actuelles (travaux du môle, etc.), on a trouvé la formule qui conserve au bénéfice de l'Allemagne le principe des faits accomplis sans qu'il en résulte, pour l'avenir, des présomptions ou des engagements qui gêneraient la conférence. D'ailleurs, le programme est conçu de telle façon que la diplomatie européenne, la nôtre comme celle de l'Allemagne, gardera toute latitude à la conférence pour entreprendre une œuvre utile à tous et surtout au Maroc lui-même.

Disons enfin que les réserves que la France avait dû faire au sujet de ses "droits spéciaux" sont satisfaites. Dans ces conditions, il n'est pas vain d'espérer que cette "bonne volonté réciproque" dont nous parlions tout à l'heure, suivra les négociations françaises et allemandes à la conférence.

W. N. Y. Z.

Dernière Heure.

L'ACCORD FRANCO-ALLEMAND.

Paris, 29 septembre.

L'accord franco-allemand sur la question du Maroc est désormais un fait accompli.

Ainsi que nous l'avons prévu, MM. Revoil et Rosen ont eu la satisfaction de terminer hier matin leur patient labeur et de présenter à la signature de M. Revoil et du prince Radolin le texte définitif de l'acte qui enregistre les résultats de leurs négociations—on, plus exactement, le programme à soumettre à la conférence d'Algésiras.

Conformément à l'entente préalable du 8 juillet, ce document n'a pas été communiqué à la presse: il ne saurait l'être avant d'avoir été soumis au gouvernement marocain; les négociateurs se sont bornés à en faire connaître l'analyse sous forme d'une note, que voici:

NOTE.

Les négociations entre la France et l'Allemagne concernant le projet de programme de la conférence sur les affaires marocaines viennent d'aboutir.



M. REVOIL.

L'accord s'est fait sur un programme qui comprend: organisation de la police, règlement concernant la surveillance et la répression de la contrebande des armes, réforme financière consistant principalement dans l'institution d'une banque d'Etat, étude d'un meilleur rendement des impôts et de la création de nouveaux revenus, enfin fixation de certains principes destinés à sauvegarder la liberté économique.

Quant à la région frontalière, par une réserve spéciale insérée au projet de programme, il est entendu que les questions de police continuent à y être réglées directement et exclusivement entre la France et le Sultan et restent en dehors du programme de la conférence. Dans la même région, l'application du règlement sur la contrebande des armes restera affaire exclusive de la France et du Maroc.

Les deux gouvernements se sont mis d'accord pour demander à l'Espagne si elle accepterait que la ville d'Algésiras fût choisie comme lieu de réunion de la conférence.



Le baron de ROSEN,
Deuxième Représentant Russe.

En ce qui concerne les questions de l'emprunt et du port, elles ont été réglées de la manière suivante:

Pressé par sa situation financière, le Maghzen s'était adressé à un intermédiaire étranger résidant au Maroc—qui a en lui-même recourus à un groupe de banques allemandes—pour obtenir une avance de courte durée remboursable sur le prochain emprunt; le gouvernement marocain offrait en gage ses biens immobiliers dans les différentes villes de la côte.

Un accord s'est établi entre le groupe des banques allemandes et le consortium des banques françaises, en vue de participer à cette opération qui gardera son caractère d'avance de courte durée, avec gage spécial, et remboursable sur le prochain emprunt ou par les voies et moyens de la banque d'Etat dont la création figure au programme de la conférence. L'opération laisse intacte la question du droit de préférence du consortium français.

Bu ce qui concerne la construction d'un môle dans le port de Tanger, le gouvernement marocain avait, par une lettre adressée à la légation d'Allemagne en date du 26 mars, demandé à la maison Borgeaud et Reulemann l'établissement de deux plans entre lesquels il choisirait. Comme à la même époque une Compagnie française avait été autorisée à étudier les mêmes travaux, il a été entendu qu'on prendrait un délai pour examiner les titres de cette Compa-

gnie, et que, à moins que la Compagnie française ne présente des titres identiques à ceux de la Compagnie allemande, celle-ci exécutera les travaux commandés par le Maghzen.

III

Le projet de programme et la proposition concernant le lieu de réunion de la conférence vont être soumis sans délai, par les deux gouvernements, à l'adhésion du Sultan et celle des puissances signataires de la convention de Madrid ou y ayant adhéré.

Des que les propositions concernant le programme et le lieu de réunion de la conférence auront été soumises au Sultan, les deux missions quitteront Fez pour retourner à Tanger.

La teneur de cette note, dans sa surprenante brièveté, causera sans doute quelque surprise. On s'étonnera que six mois de laborieuses négociations aient abouti à un résultat qui laisse intact le fond même du débat relatif au Maroc.

Les deux gouvernements se sont attachés à régler seulement les points litigieux qui les divisaient jusqu'à présent, tels que l'affaire du môle de Tanger et celui de l'emprunt. La France, d'autre part, a obtenu la reconnaissance complète de ses droits sur les provinces limitrophes de l'Algérie.

En somme, notre accord avec l'Allemagne ne préjuge pas des résolutions ultérieures; il recule une échéance dont la conférence d'Algésiras fixera la date et le caractère définitif; il contribue à dissiper toutefois les malaises qui pesaient depuis quelque temps sur nos relations avec l'Allemagne, sans qu'on puisse dire qu'il y ait des vainqueurs ou des vaincus.

LA Reconstitution de la marine russe ET L'AMIRAL BIRILEF.

Le Tsar vient de passer en revue les quelques rares navires de la flotte de la Baltique, voulant ainsi donner à sa marine un témoignage de sa sollicitude et affirmer, du même coup, son intention de relever dans les meilleures conditions possibles la puissance navale de son empire.

Lorsque les cinq ou six bâtiments, cuirassés ou croiseurs, qui ont été chercher un refuge dans les ports neutres de l'Extrême-Orient à la suite des combats du 10 août ou du 27 mai, auront regagné les eaux de la Baltique, lorsque les quelques navires en construction ou en achèvement à flot auront pris rang dans la flotte russe, celle-ci aura un effectif encore bien modeste. Aussi élabore-t-on actuellement à l'Amirauté un vaste programme de constructions nouvelles, destiné à redonner à la Russie les forces navales qu'elle a si malheureusement perdues et dont elle a un pressant besoin.

Mais ce n'est pas le matériel seul qui fait défaut à la marine russe. Les divers événements qui se sont déroulés sur mer pendant la durée de la guerre, les graves incidents qui se sont produits récemment dans l'escadre de la mer Noire ont démontré que les états-majors et les équipages russes n'étaient pas toujours à la hauteur de leur rôle, et une réorganisation du personnel s'impose aussi comme une nécessité impérieuse.

C'est ce qu'a compris l'empereur Nicolas lorsque, confiant à l'amiral Birilef la lourde tâche de cette reconstitution générale de la marine, il lui adressait, le 12 juillet dernier, un rescrit où on lisait cette phrase: "Vous devrez raffermir la discipline dans la marine, former un personnel instruit et dévoué, assurer immédiatement la défense des côtes et refaire une flotte de guerre."

De l'avis unanime, nul n'était mieux qualifié que l'amiral Birilef pour mener à bien cette œuvre grandiose. Dans un article

de la "Revue des Etudes franco-russes", M. René Marchand, le jeune et brillant traducteur des œuvres du commandant Klado, rappelle la carrière du nouveau ministre de la marine et fait ressortir tout son mérite.

Marin intelligent et énergique, n'ayant pas conquis ses grades dans les bureaux de l'état-major, mais sur la passerelle de navires de combat, l'amiral Birilef a acquis, en matière de tactique et de stratégie navales, une compétence de premier ordre. Comme organisateur, il a fait ses preuves à Cronstadt en qualité de commandant en chef. Chacun sait de quelle façon magistrale il prépara le départ pour l'Extrême-Orient des escadres qui devaient accomplir, sous les ordres de l'amiral Rojestvensky, la longue croisière de la Baltique à la mer du Japon. Si tant de difficultés furent heureusement surmontées, c'est beaucoup à lui qu'on le doit.

Les officiers de la marine ont donc pleine confiance dans leur ministre et ils sont certains d'avance que les réformes profondes qu'il va entreprendre auront les meilleurs effets. Son arrivée au pouvoir a été accueillie avec la plus vive satisfaction, car on le regarde comme l'homme réclamé par la situation.

Tout porte donc à croire que la marine si éprouvée du pays "ami et allié" va entrer, sous la haute direction de l'amiral Birilef, dans une ère de développement et de progrès qui permettra à la Russie de reprendre très vite sa place de grande puissance maritime.

DEPECHEES Télégraphiques

La crise hongroise.

Budapest, 10 octobre.—Le Parlement hongrois a été prorogé aujourd'hui, par décret impérial, jusqu'au 10 décembre. Le premier ministre par intérim, baron Fejervary, et ses collègues du cabinet n'ont pas assisté à la courte séance du Parlement tenue ce matin.

M. Fejervary s'est contenté d'envoyer au président de la Chambre basse le rescrit, signé par l'empereur François-Joseph, prorogant le Parlement et expliquant que cette démarche était nécessaire par le fait de l'impossibilité de former un nouveau cabinet qui puisse garantir le Parlement contre les désordres.

La lecture du rescrit a été accueillie par des insultes et par les cris de: "Où est la Constitution?" Le comte Julius Andrássy s'est ensuite levé et, en termes violents, a dénoncé les ministres pour n'avoir pas paru devant le Parlement.

AU JAPON.

Tokio, 10 octobre, 3 heures de l'après-midi.—L'amiral Saso, inspecteur des constructions navales, est mort aujourd'hui à Tokio. C'est une grande perte pour la nation, car l'amiral Saso était l'un des marins les plus distingués de l'Empire du Soleil Levant.

L'abrogation de la loi martiale a eu pour conséquences une reprise subite des affaires. La population s'occupe des préparatifs pour recevoir dignement l'escadre anglaise qui doit arriver demain, 11 octobre, à Yokohama. Les officiers du croiseur américain "Cincinnati" seront invités à participer à toutes les fêtes qui seront données en l'honneur des marins anglais.

Une évacuation.

Helsingfors, Finlande, 10 octobre.—Holenthal, le meurtrier de Soisson Soineuen, le procureur général de la Finlande, s'est évadé hier soir de la prison où il subissait une sentence d'emprisonnement à perpétuité.



UNE LOCOMOTIVE QUI FAIT UN RECORD.

La locomotive dont on voit plus haut le portrait, vient de faire un record. Elle a franchi la distance qui sépare Chicago de New York en dix heures, traînant un convoi de 18 voitures. C'est la vitesse la plus grande que l'on ait jamais obtenue d'une locomotive. La compagnie Pennsylvania & New York, qui possède la locomotive en question, en possède dix-sept autres du même genre. Chacune de ces puissantes machines consomme dix tonnes de charbon, la quantité de combustible qu'il lui faut pour faire le trajet, et son réservoir est d'une contenance de 5,500 gallons d'eau. En certains endroits de la route, la vitesse de la locomotive dépasse un mille à la minute.

Procès important.

Washington, 10 octobre.—Le procès concernant la limite des Etats de la Louisiane et du Mississippi, et comprenant la propriété de précieuses pêcheries d'huîtres, a commencé aujourd'hui à la Cour Suprême des Etats Unis.

En raison de l'importance du litige il a été demandé à la cour d'accorder plus de temps à la discussion.

Le premier orateur pour l'Etat de la Louisiane est M. John Dymond, Jr., qui, avec le colonel F. C. Zacharie, de la Nouvelle-Orléans, est ici depuis plusieurs jours préparant le bref. Il lui faudra deux heures pour présenter les faits.

Le colonel Zacharie exposerait la loi et l'avocat général Walter Guion répondra quand les avocats du Mississippi auront terminé leurs plaidoiries.

M. Monroe McClurg présentera les faits pour le Mississippi et la séance sera close par l'avocat général J. N. Flower.

Le registre est très volumineux. Outre les témoignages, le bref de la Louisiane contient 165 pages et celui de Taylor et de McClurg renferme 91 pages.

En dehors de cela l'avocat-général du Mississippi a enregistré un bref de 49 pages, et le bref supplémentaire de l'avocat de la Louisiane n'est pas court.

Les cartes exposées sont innombrables. Toutes ces longueurs viennent de ce que les opinions des témoins et une foule d'autres choses ont été inscrites malgré les protestations de l'avocat de la Louisiane pendant que les témoignages étaient pris devant les commissaires.

Comme compensation, des témoignages du même genre ont été retirés par l'avocat de la Louisiane et ne seront produits que si la Cour Suprême le juge convenable.

Mme Roosevelt accompagnera le président au sud.

New York, 10 octobre.—Une dépêche de Washington à l'Evening Telegram dit que le président Roosevelt a décidé que Mme Roosevelt l'accompagnerait dans son voyage au sud. Si elle ne le suit pas jusqu'au bout elle ira du moins jusqu'à Roswell, Ga., et peut-être à Little Rock, Ark.

Cette décision a été prise pendant une conférence entre le président et le gouverneur Glenn, de la Caroline du Nord, qui est venu à Washington, pour fixer personnellement les détails de la visite du président à Raleigh, la capitale de l'Etat.

M. Roosevelt est enthousiasmé des plans qui ont été formés pour sa réception.

Une clé d'or lui sera présentée à Raleigh et on lui offrira un dîner dans le palais du gouvernement.

L'empereur et Mme Glenn l'accompagneront jusqu'à la frontière.

"Mme Roosevelt sera accompagnée de deux dames pendant le voyage. Dans le cas où elle ne voudrait pas aller à la Nouvelle-Orléans, elle retournerait à Washington aux soins du chirurgien-général Rixey, qui sera du nombre des voyageurs."

Arrivée du consul Cheshire.

San Francisco, 10 octobre.—M. F. D. Cheshire, consul des Etats-Unis à Moukden, Manchourie, est arrivé hier à San Francisco, à bord du vapeur "Coptic". M. Cheshire était parti au printemps dernier pour gagner son poste, mais les troubles qui régnaient à cette époque en Manchourie ne lui permirent pas d'atteindre Moukden. Il reçut alors l'ordre de se rendre à Canyon où il remplit le poste de consul général. M. Cheshire se rend à Washington où il aura une conférence avec le secrétaire d'Etat.

ELIXIR ALIMENTAIRE DUCRO
est le TONIQUE qui a été prescrit par la profession médicale, et employé avec tant de succès pendant les épidémies de Fièvre Jaune depuis 1878.
Il Redonne de la Vitalité au Corps et Reconstitue tout le Système.
R. FOUQUERA & Co., Agents pour les E.-U., New York.